



## TARIFS DES RESIDENCES AUTONOMIE

ANNÉE : du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 1<sup>er</sup> juillet 2026

### LES RESIDENCES

Résidence Jean Goujon	F1	461.64 €
Dépôt de Garantie	F1	461.64 €
Résidence Jean goujon	F1 Bis	619.71 €
Dépôt de Garantie	F1 Bis	619.71 €
Résidence Michel Colombe	F1 Bis	580.93 €
Dépôt de Garantie	F1 Bis	580.93 €
Résidence Michel Colombe	F2	806.02 €
Dépôt de Garantie	F2	806.02 €
Chambre d'Hôtes	1 nuit avec draps	43.45 €
Hébergement temporaire	F1 bis meublé Location de 15 jours à 2 mois	647.99 € (au prorata du séjour)
Dépôt de Garantie		647.99 €

### LE RESTAURANT (Uniquement le midi du lundi au vendredi hors jour férié)

Repas résident et Jocondien de + de 60 ans	7.45 €
Repas résident dont le conjoint réside en EHPAD	6.00 €
Repas résident percevant l'ASPA (Allocation Solidarité Pers. Agées)	6.00 €
Potage	1.15 €
Vin	1.85 €
Repas invité	12.00 €
Repas personnel municipal et personnel tours métropole	6.00 €
Repas stagiaire rémunéré	4.50 €
Repas stagiaire et enfant – de 10 ans	4.30 €

### LES AUTRES PRESTATIONS

Ampoules DULUX	2.50 €
Ampoules Lino Fluo	14 €
Machine à laver	3 €
Sèche-linge	3 €
Dosette lessive	1 €
Pile plate (store, médaillon...)	3.00 €
Photocopie A4	0.20 €
A3	0.40 €
En cas de perte/vol (sur présentation d'une attestation sur l'honneur)	
- médaillon d'appel	93 €
- badge d'entrée	25 €